

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Création d'un parc de stationnement public rue du Stade à MUNDOLSHEIM

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N°41 a)	Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus.  (Cf Annexe 2)

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un parking public d'environ 60 places de stationnement avec sa voirie centrale d'accès sur l'ancien stade de foot rue du Stade à Mundolsheim. Il s'inscrit dans une opération globale de requalification du secteur qui comprendra la création d'un parc public avec suppression de l'actuel parking de la Mairie et du centre culturel, la construction d'un Pôle intergénérationnel et le réaménagement des voiries périphériques, destinée à créer un véritable espace public de centralité à proximité des principaux équipements de la ville et à redynamiser les activités sociales (Cf Annexes 3 et 4).

L'infrastructure s'assiera sur une emprise actuellement propriété de la commune de Mundolsheim. Une procédure de régularisation foncière sera engagée préalablement à l'aménagement, qui sera réalisé par l'Eurométropole et géré ultérieurement pas ses services.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'aménagement projeté vise d'une part à compenser la suppression du parking actuel de la Mairie et du centre culturel prévue dans le cadre de l'opération globale de requalification et d'autre part à offrir une meilleure alternative de dépose pour le groupe scolaire Leclerc ainsi qu'une capacité de stationnement plus adaptée proche du parc public et du Pôle intergénérationnel.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le site est aujourd'hui occupé par l'ancien stade de foot de la commune. Les travaux seront réalisés en parallèle de ceux du parc public et en lien avec la construction du Pôle intergénérationnel, avec une mise en service prévisionnelle début 2023. L'assiette du terrain sera tout d'abord dégagée de ces clôtures et mobiliers d'éclairage. Une plateforme sera ensuite mise en oeuvre, par terrassement puis remblais de la structure du parking sur une profondeur de 60cm à 80cm. Suivront la réalisation des dispositifs de recueil des eaux de pluie, l'installation du réseau d'éclairage public, la pose des éléments de voirie, la création des fosses d'arbres, la pose des revêtements et enfin les plantations.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement est destiné au stationnement de véhicules légers, y compris PMR. La voirie centrale sera accessible aux véhicules de propreté.

Il sera intégré au patrimoine viaire de l'Eurométropole et sera entretenu par ses services (propreté, voirie et réseaux divers, espaces verts pour les arbres).



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

La réalisation de l'aire de stationnement est soumise à l'élaboration préalable d'un permis d'aménager.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de l'aménagement projeté :	110 m
Largeur de l'aménagement projeté :	17m
Superficie :	environ 1870 m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue du Stade à MUNDOLSHEIM

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 07° 7' 1' 57" 39 Lat. 48° 64' 13" \_

Point d'arrivée :

Long. 07° 7' 1' 59" 75 Lat. 48° 64' 05" 35

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'Eurométropole est couverte par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (mai 2014, avec révision des cartes du bruit en 2017). Les abords de la rue du Général Leclerc sont identifiés comme susceptibles de subir des dépassements du seuil Lden de 68dB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'existe actuellement aucune installation d'assainissement pluvial sous l'emprise projetée. L'opportunité d'infiltrer les eaux pluviales des surfaces imperméabilisées sera étudiée dans le cadre des études de conception. Quelque soit le dispositif retenu de gestion des eaux de pluie, leur impact sur les masses d'eau souterraines sera limité.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement projeté engendrera des déplacements motorisés, limités à la capacité de stationnement qui sera globalement réduite par rapport à la capacité actuelle sur l'ensemble de l'opération, au profit du confort des cheminements pour les modes actifs et des plantations.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La mise en service de l'aménagement générera du bruit lié à son exploitation, mais dans une proportion équivalente, voire moindre qu'aujourd'hui puisque la capacité de stationnement projetée est globalement réduite par rapport à l'existante et que la vitesse de circulation sur le parking sera celle du pas.



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune vibration autre que celles générées par les engins de chantier, notamment pour le compactage des matériaux d'infrastructure.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement sera accompagné d'un nouveau réseau d'éclairage public qui produira des émissions lumineuses. Les équipements seront issus des nouvelles technologies et seront orientés pour éclairer les zones de circulation.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement entraînera un trafic routier qui sera à l'origine d'émissions de gaz et de particules, dans une proportion équivalente, voire moindre qu'aujourd'hui puisque la capacité de stationnement projetée est globalement réduite par rapport à l'existante et que la vitesse de circulation sur le parking sera celle du pas.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opportunité d'infiltrer les eaux pluviales des surfaces imperméabilisées sera étudiée dans le cadre des études de conception.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet accompagne une opération globale de requalification d'un ancien stade de foot en un parc public urbain avec un Pôle intergénérationnel.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet sont susceptibles d'être cumulées avec les autres projets constituant l'opération globale de requalification de l'ancien stade de foot communal, en l'occurrence la création d'un parc public (sous maîtrise d'ouvrage de Mundolsheim), la construction d'un Pôle intergénérationnel le long de la rue du Professeur Ph. Bellocq (sous maîtrise d'ouvrage de Mundolsheim déléguée à OPHEA) et le réaménagement des rues du Stade et du Professeur Ph. Bellocq (sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'Eurométropole est engagée dans une démarche de lutte contre les îlots de chaleur urbains et de déconnexion des eaux pluviales du réseau. L'aire de stationnement sera conçue pour limiter autant que faire se peut l'imperméabilisation du sol (utilisation de matériaux poreux par exemple). Elle comprendra une trame arborée et des espaces végétalisés. L'espace est également suffisamment étendu pour permettre la création d'une noue d'infiltration et de ce fait pour gérer le recueil des eaux de pluie à la parcelle, indépendamment du réseau sous voirie.

Le traitement du parking et la capacité de stationnement dans le périmètre de l'opération globale (en baisse par rapport à l'existante) participeront à limiter les circulations/les manoeuvres et donc les rejets dans l'air.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments figurants ci-dessus, le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- il est localisé sur un site qui ne présente aucun enjeu environnemental. L'aire de stationnement est par ailleurs projetée en retrait de la rue du Général Leclerc.
- il s'inscrit dans une démarche d'éco-conception. Les impacts sur les ressources naturelles seront très réduits.
- les incidences sur les émissions de bruit, de lumière et sur les rejets dans l'air seront limitées par la configuration de l'aménagement (capacité de stationnement globalement en baisse, vitesse apaisée).

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 2 : Plan de situation au 1/16000e. Annexe 3 : Plan d'emprise du projet au 1/1000e. Annexe 4 : Plan masse du projet global de requalification du secteur.. Annexe 5 : Reportage photographique.

## 9. Engagement et signature

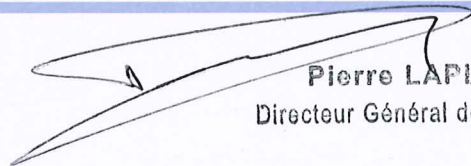
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Strasbourg

le,

**19 NOV. 2020**

Signature



**Pierre LAPLANE**  
Directeur Général des Services





## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

1

Extensio  
n

Nom de la voie

Parc de l'Etoile

Code postal

6 7 0 7 6

Localité

STRASBOURG

Pays

France

Tél

368985000

Fax

Courriel

@

### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

HECKLY

Prénom

Jean-Martin

Qualité

Technicien Etudes pré-opérationnelles

Tél

368985000

Fax

Courriel

jean-martin.heckly@strasbourg.eu

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage